

LE « DROIT AUX ORIGINES » : DU DOMAINE DE L'ADOPTION À CELUI DE LA PMA

Histoire, enjeux et pratiques

La question d'un « droit aux origines » a émergé dans le domaine de l'adoption pour ensuite investir celui de la PMA. Débutant dans les années 1970, ce processus conduit progressivement à proscrire « le régime du secret » – jugé jusqu'alors être une « bonne chose pour tout le monde » – en faveur d'un principe de « transparence » considéré comme le « garant d'un bon développement des enfants » et un « droit essentiel ». Si certains pays d'Europe de l'Ouest ont d'emblée garanti l'accès aux origines dans leur réglementation de la PMA (c'est le cas de la Suède dès 1985 ou de la Suisse dès 1998/2001), d'autres ont renoncé à l'anonymat suite à un débat de grande ampleur (c'est le cas de la Grande-Bretagne en 2004 ou celui, tout récent, de la France) alors que d'autres pays – comme l'Espagne – maintiennent le principe du don anonyme de gamètes.

Nourris de réflexions émanant de la psychologie, du droit ou encore de l'éthique, les discours autour du « droit aux origines » s'organisent d'une part autour de la nécessité de « connaître son histoire » – et donc de disposer d'informations sur le début de sa vie (conception, naissance) – et, d'autre part, sur le besoin de l'enfant de pouvoir identifier la ou les personnes auxquelles il/elle est lié.e génétiquement, voire de pouvoir les rencontrer. En émettant des dispositions qui garantissent ou, à l'inverse, empêchent la possibilité d'accéder à l'identité des « donneurs/euses de gamètes » ou des « parents biologiques », l'Etat joue bien évidemment un rôle décisif, mais celui des parents ainsi que de certain.e.s professionnel.le.s n'en est pas moins important.

Comment ces enjeux ont-ils été appréhendés dans différents contextes nationaux ? Quels types de recherche ont été menés à ce jour sur ces questions ? A quel point les pratiques au sein d'un même pays sont-elles cohérentes ? Voilà le type de questions abordées dans le cadre de ce cycle de conférences.

Le résumé des interventions ainsi qu'un argumentaire plus détaillé sont disponibles sur le site de l'IHM et de la PlaGE.

Responsable du projet

Catherine FUSSINGER - Institut des humanités en médecine, IHM - CHUV & FBM - UNIL

Comité scientifique et d'organisation

Marta ROCA I ESCODA - Centre en études genre (CEG), SSP, UNIL

Nolwenn BÜHLER - STSLab, SSP, UNIL | Laboratoire d'études des processus sociaux, UNINE

Gaia BARAZZETTI - Institut des humanités en médecine, IHM - CHUV & FBM - UNIL | Le Collaboratoire, UNIL

Véronique BOILLET - Centre de droit public, Faculté de Droit, UNIL

Andreas R. ZIEGLER - Centre de droit comparé, européen et international, Faculté de Droit, UNIL

Langues : Français & anglais (sans traduction)

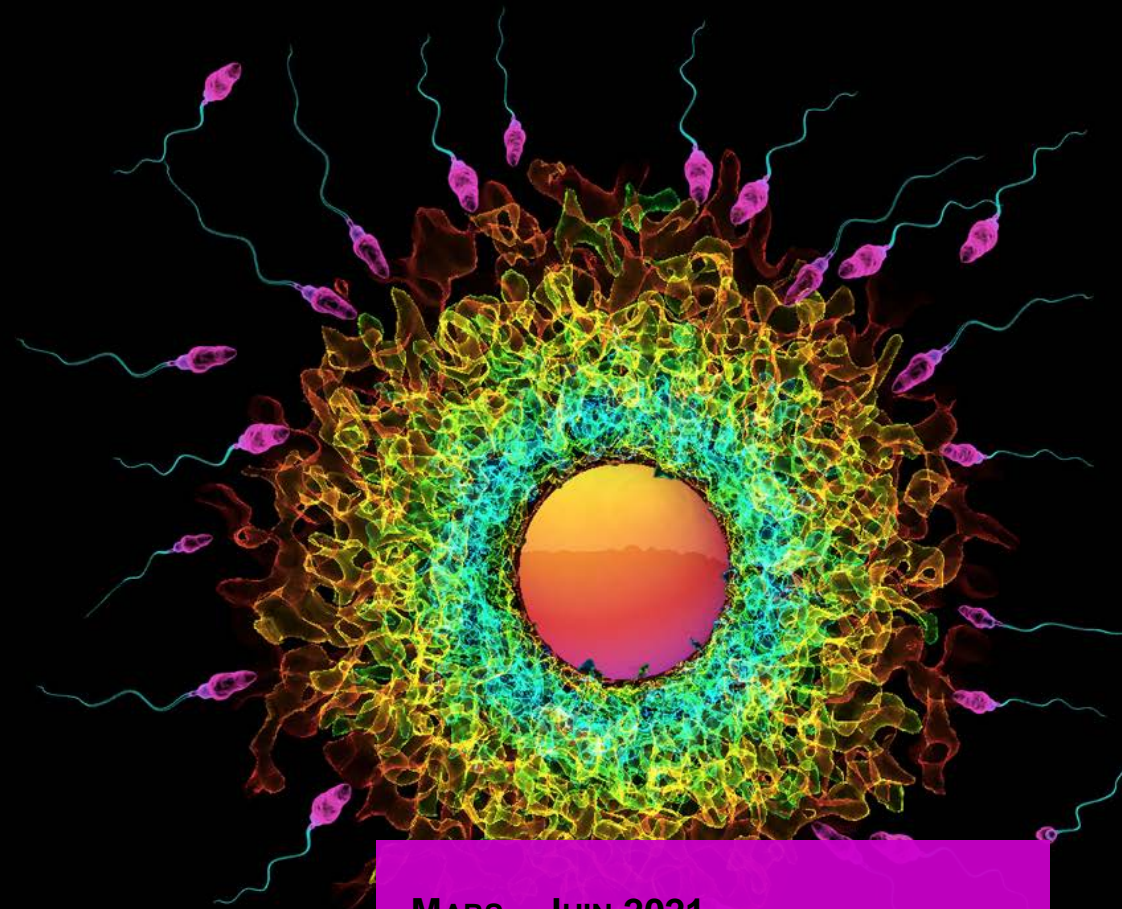
Inscription obligatoire

Inscription obligatoire pour chaque séance au plus tard 2 h avant le début de la séance (accès au lien zoom)

Formulaire d'inscription : [ICI](https://www.chuv.ch/journee-etude-ihm) | www.chuv.ch/journee-etude-ihm

Renseignements : Elena.Martinez@unil.ch | Tél : 021 314 85 55

Ce cycle est organisé avec le soutien de :



MARS – JUIN 2021

Cycle de conférences en ligne

**LE « DROIT AUX ORIGINES » :
DU DOMAINE DE L'ADOPTION
À CELUI DE LA PMA**

Histoire, enjeux et pratiques

Unil
UNIL | Université de Lausanne



JEUDI 18 MARS 2021 | 12:00 – 14:00

MODÉRATION : Andreas R. ZIGLER – Droit – UNIVERSITÉ DE LAUSANNE (CH)

Catherine FUSSINGER – Histoire de la médecine & études genre – CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE VAUDOIS (CH)
Droit aux origines & PMA en Europe de l'Ouest : Etat de la situation et nature des enjeux

LUNDI 22 MARS 2021 | 12:00 – 14:00

MODÉRATION : Véronique BOILLET – Droit – UNIVERSITÉ DE LAUSANNE (CH)

Géraldine MATHIEU – Droit – UNIVERSITÉS DE LIÈGE ET NAMUR (BE)
Le droit de connaître ses origines : une nécessaire approche transversale

Michelle COTTIER – Droit – UNIVERSITÉ DE GENÈVE (CH)
Le droit de l'enfant à la connaissance de ses origines dans les contextes de la PMA et de l'adoption en Suisse: quelle balance des différents intérêts ?

JEUDI 29 AVRIL 2021 | 12:00 – 14:00

MODÉRATION : Gaïa BARAZZETTI – Éthique – UNIVERSITÉ DE LAUSANNE (CH)

John B. APPLEBY – Éthique – UNIVERSITÉ DE LANCASTER (UK)
Reproductive donation and the topic of disclosure: state of the debate in bioethics

Petra NORDQVIST – Sociologie – UNIVERSITÉ DE MANCHESTER (UK)
The organisation of openness and information sharing in donor conception: A relational perspective on UK policy and practice

MARDI 4 MAI 2021 | 12:00 – 14:00

MODÉRATION : JOELLE DARWICHE – Psychologie – UNIVERSITÉ DE LAUSANNE (CH)

Vasanti JADVA – Psychologie – UNIVERSITÉ DE CAMBRIDGE (UK)

Anonymous, identity release and known donation: Family relationships and child wellbeing

Claudia LAMPIC – Psychologie – KAROLINSKA INSTITUTE (SW)
Three decades of non-anonymity in Sweden experiences of providing offspring access to donor identity

JEUDI 27 MAI 2021 | 12:00 – 14:00

MODÉRATION : Nolwenn BÜHLER – Études sociales des sciences & études genre – UNIVERSITÉ DE LAUSANNE (CH)

Dominique MEHL – Sociologie – CENTRE NATIONAL DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE (FR)
Dons de gamètes : anonymat et droit aux origines dans la loi de bioéthique française

Catherine FUSSINGER – Histoire de la médecine & études genre – CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE VAUDOIS (CH)
Droit aux origines & accès à la filiation et à la PMA pour les couples de même sexe : quelles dynamiques en Suisse ?

JEUDI 3 JUIN 2021 | 12:00 – 14:00

MODÉRATION : Marta ROCA ESCODA – Sociologie & Études genre – UNIVERSITÉ DE LAUSANNE (CH)

Alexandra DESY – Anthropologie sociale et culturelle - UNIVERSITÉ AUTONOME DE BARCELONE (ES)
L'AMP transfrontalière avec don de gamètes et la question des origines : Le voyage reproductif des français-e-s en Espagne

Nolwenn BÜHLER – Études sociales des sciences & études genre - UNIVERSITÉ DE LAUSANNE (CH)
L'origine de la maternité entre sang et gènes : nouveaux savoirs génétiques et don d'ovules

JEUDI 3 JUIN 2021 | 15:00 – 17:00

MODÉRATION : Andreas R. ZIGLER - UNIL (CH) & Catherine FUSSINGER - CHUV (CH)

TABLE-RONDE – LE DROIT AUX ORIGINES EN PRATIQUE

Avec la participation de professionnel.le.s amené.e.s à traiter de la question de l'accès aux origines :

- **Cora GRAF-GAISER**
Avocate – Cheffe de l'Office fédéral de l'Etat civil – Office fédéral de la justice
- **Sandra HOTZ**
Avocate à Zürich, spécialisée en droit de la médecine, de la famille et de l'égalité – Prof. de droit civil et de la santé, Université de Neuchâtel
- **Laure de JONCKHEERE**
Conseillère en santé sexuelle et reproductive – sexologue – accompagnement psychologique des couples et des personnes confrontées au désir d'enfant, à l'infertilité et aux traitements de PMA (dont les questions liées au don de sperme) – CPMA Lausanne, centre médical de fertilité – Membre FertiForum
- **Christian NANCHEN**
Juriste – Chef du Service cantonal de la jeunesse de l'Etat du Valais – Membre de la Conférence latine des autorités centrales en matière d'adoption (CLACA)
- **Marion TIECHE**
Psychologue-psychothérapeute – Collaboratrice d'Espace A, association qui offre conseils et soutiens dans le domaine de l'adoption, de l'accueil familial et de la PMA – Membre de FertiForum